

Nombreux cabinets sur le plan de sauvegarde d'Eugène Perma

Eugène Perma Group, qui avait obtenu l'ouverture d'une procédure de sauvegarde le 14 mai 2007, et Contrarian Capital annoncent la conclusion d'un accord de refinancement de sortie de sauvegarde pour 20 millions d'euros. Cet accord s'accompagne d'une entrée de Contrarian au capital d'Eugène Perma à hauteur de 15 % et permet le remboursement des 15,4 millions d'euros de la dette bancaire détenue par Bear Stearns. Les 4,6 millions d'euros restant seront consacrés par le groupe à la poursuite de sa stratégie de développement. Un plan de sauvegarde a été déposé le 30 août 2007 auprès du tribunal de commerce de Paris.

Eugène Perma était conseillé par *Bremond Avocats* avec *Guilhem Bremond*, *Dimitri Sonier* et *Hélène Carpentier* pour les aspects de restructuration financière, *Baker & McKenzie* pour les aspects corporate avec *Raphaël François-Poncet* et *Christine Cadence*. Contrarian Capital Management était conseillée par *Kuntz & Associés* avec *Jean-Emmanuel Kuntz* pour les aspects de restructuration financière. *SJ Berwin* est intervenu sur les accords de refinancement avec *Pierre-Louis Périn* et *Caroline Chabrierie*. Bear Stearns est conseillé par *Denton Wilde Sapte* avec *Constantin Achilles* et *Poulain & Associés* avec *Jean-Paul Poulain*.